

Faute de langue qui impacte la croyance

Une des innombrables fautes commises dans une traduction du Qour'ên parue il y a quelques années, est la faute grave d'avoir traduit ainsi ces deux versets :

(إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ) النساء 48.

(إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ وَمَنْ يُشْرِكْ بِاللَّهِ فَقَدْ ضَلَّ صَلَاتًا بَعِيدًا) النساء 116.

« Allah **ne saurait** pardonner que d'autres divinités Lui soient associées, mais Il peut pardonner à qui Il veut tout autre péché de moindre gravité. » Èn-Nicê (Les Femmes), v. 48.

« Allah **ne saurait** pardonner que d'autres divinités Lui soient associées, mais Il peut pardonner à qui Il veut tout autre péché de moindre gravité. » Èn-Nicê (Les Femmes), v. 116.

En effet, la formule « ne saurait » est le synonyme de « ne pourrait ». Car le verbe savoir, conjugué au conditionnel présent « Je ne saurais » par exemple, prend le sens de « Je ne pourrais ».

Une question s'impose : n'est-il pas une faute liée à la croyance que de prétendre qu'Allâh, Pureté à Lui, ne peut pas faire une chose ? Qu'Allâh nous pardonne !

Il s'agit ici d'une faute de langue qui affecte un sujet relevant de la croyance ; il est plus précisément relatif aux Épithètes d'Allâh concernant le pouvoir, la capacité, la volonté...

Voici la traduction de Hamidullah (2000), rahimahou-l-Lâh : « **Certes Allah ne pardonne pas** qu'on Lui donne quelqu'associé. »

Le grammairien français de référence Maurice Grevisse (*Le Bon Usage*, p. 664, § 739) stipule ce qui suit au sujet de la construction *ne saurait* : « **Remarque.** — Surtout au conditionnel, *savoir*, suivi d'un infinitif complément (parfois sous-entendu), peut s'employer dans le sens de *pouvoir* ; il est alors le plus souvent pris négativement, et la négation est simple *ne*, sans *pas* ni *point* ; en cet emploi, *je ne saurais* est l'équivalent atténué de *je ne puis*. »

Ensuite pour exemplifier son propos, il donne des phrases telles que :

« — Tout ce que je saurais vous dire, c'est que sa famille est fort riche. — Une société ne saurait subsister sans gouvernement. — Je ne saurais en venir à bout... »

En outre, je recommande à mes frères et sœurs lecteurs français et francophones de laisser de côté toutes les traductions du Qour'ên parues dans les 15 dernières années. Et je les incite fortement à apprendre tout d'abord la langue arabe, et de se contenter en attendant de l'apprendre de la traduction du Qour'ên de Hamidullah.

Sans aucun doute, sa traduction n'a pas d'égal à notre époque. Aucune traduction n'a bénéficié de soins d'un État musulman qui ait pris soin de la réviser, comme c'est le cas de la traduction de Hamidullah. Elle a été effectivement prise en charge par l'Arabie Saoudite depuis plus de 30 ans. Des comités scientifiques et linguistiques l'ont élaguée et corrigée avant de la publier. De nos jours, dans le monde entier, la traduction de Hamidullah est la plus lue dans toutes les aires francophones.

Je reviendrai à ce sujet avec plus de profondeur dès que possible inshâ'Allâh. J'expliquerai les fautes de traduction relatives aux mots ordinaires et les fautes qui ont trait aux termes ou concepts. Ce deuxième type en est plus dangereux. Il touche à tous les secteurs de la religion : croyance, méthodologie, *fiqh*, etc.

Votre frère : Dr Aboû Fahîma 'Abd Ar-Rahmân AYAD.

Publié sur : <https://scienceetpratique.com/13304-2/>

<https://t.me/Linguistiqueetislam>